

texte d'une attestation, datée du 19 décembre 1895, relative à la relique conservée en l'église de Gages : on y lit le nom du seigneur (?) de Gages à cette date.

A la fin du volume, une table onomastique (noms de lieux et de personnes) permet au chercheur de connaître rapidement ce qui peut intéresser l'objet de ses recherches et facilitera la confection de tables des publications du dernier né de nos cercles archéologiques.

A. Carlot.

Memento

On sait que la seconde femme de Rubens, **Hélène Fourment**, était tournaïsienne. Bien qu'elle ait elle-même convolé en secondes noces (avec J. B. de Brouchoven), sa dépouille fut déposée, en 1673, dans le caveau de son premier mari, érigé dans l'église St-Jacques, à Anvers, trente ans au-

paravant. En 1855 eut lieu, devant de nombreux témoins, mais en cérémonie privée, l'ouverture du sépulchre de Rubens. On espérait y retrouver ses ossements et ceux d'Hélène Fourment. Le procès-verbal n'ayant pas été publié, de nombreux comptes-rendus fantaisistes ont vu le jour. Dans le *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie* (2^e bull. de 1913), M. Emile Dilis, d'après des documents authentiques inédits, rectifie les légendes qui se sont plus ou moins accréditées. Il conclut que toutes les recherches ont été vaines pour identifier les restes et débris découverts dans le sépulchre et qu'il n'est donc pas possible d'affirmer qu'on y a retrouvé les ossements de Rubens et d'Hélène Fourment. Il est à noter qu'au total, 42 personnes, appartenant à la famille de Rubens, avaient été successivement inhumées dans ce même sépulchre : la dernière inhumation remonte à 1791. O. C.

REVUES ET JOURNAUX

Celtes et Germains, par Joseph MANSION (*Revue de l'Instruction publique*, décembre). — Qu'il y ait eu, dans l'ancienne Germanie, à l'Est du Rhin, des populations celtiques, le fait ne saurait être mis en doute. César et Tacite nous l'affirment de la façon la plus nette et les interprètes modernes sont d'accord pour les croire. C'est ainsi que, par exemple, la Bohême portait un nom semi-celtique et semi-germanique. Ses habitants étaient des Celtes et ils ne vivaient pas isolés au milieu de populations germaniques. Le mot qui désignait chez les Germains les étrangers celtes ou romans, c'est *Walhōz* (v. h. all. *Walha*, ags. *Wealhas*, d'où vient également le mot *Wallon*), qui n'est autre chose que la forme germanique

du nom des Volques (*Volcae*), une tribu celtique dont César nous apprend qu'elle était établie en Germanie.

Comment faut-il se représenter cette cohabitation des Celtes et des Germains dans les mêmes contrées ? Étaient-ce des frères issus d'une même souche, ou bien deux unités différentes à séparer nettement dès l'origine ? (1) Pour les contemporains de César et de Tacite, les Germains et les Celtes sont bien distincts, ils n'ont ni la même langue, ni les mêmes coutumes. Des témoins plus anciens n'ont

(1) [La question est importante pour l'histoire de Belgique, si l'on songe que les Flamands sont des Germains, tandis que les Wallons sont des Celtes, — des Celtes romanisés, et non des Germains romanisés.]

pas su les distinguer, mais beaucoup d'Européens sont incapables de reconnaître si un habitant d'Extrême-Orient est Chinois ou Japonais. La cause est, entre Gaulois et Germains, une certaine ressemblance extérieure.

M. Camille Jullian, dans son *Histoire de la Gaule*, s'est prononcé en faveur de l'ancienne opinion qui identifie Celtes et Germains. Leur commune patrie serait la Basse-Allemagne, et de cette même région sortiraient, à des époques plus récentes, les invasions germaniques. Les conquérants du 7^e s. av. J.-C. nous sont connus sous le nom de Celtes ; huit siècles plus tard il s'appelleront Germains, Saxons ou Francs : tout s'expliquerait par une différence de date. Plus tard, Transrhénans et Celtes de la Gaule accentueront leurs différences : pour ceux-ci, adaptation, mélange avec d'autres peuples, habitudes nouvelles, langage nouveau ; pour ceux-là, fidélité aux vieilles pratiques et à la langue, derrière le double abri de leurs forêts et de leurs tourbières, dans leur horizon fermé.

Cette thèse est formulée très nettement et très clairement : les Celtes ne sont que des Germains détachés du tronc commun. L'auteur se demande si, en philologie, les vraisemblances parlent en sa faveur.

Les langues des Celtes et celles des Germains sont des rameaux de la souche indo-européenne. Le germanique offre plus de points de contact avec le latin qu'avec le grec et l'on admet, en général, qu'il en est de même des langues celtiques. La question est uniquement de savoir dans quelle mesure le latin, le celtique et le germanique sont parents entre eux.

Le vocabulaire donne des points de contacts nombreux. Pour quelques-unes de ces rencontres, l'emprunt du germanique au celtique est certain. D'autres termes, où l'emprunt n'est

pas évident, forment des séries en sens suivi (par exemple, ceux relatifs à l'équitation, à l'usage des chars, au travail des métaux) et semblent des « emprunts de civilisation », phénomène qui est de tous les temps : notre vocabulaire sportif français actuel est emprunté à l'Angleterre. Or, la civilisation a certainement cheminé de la Gaule à la Germanie ; cette influence de culture d'un peuple sur l'autre est une question difficile, mais elle ne peut être contestée dans le sens indiqué.

Les mots ne sont que le vêtement extérieur des idées ; au contraire, l'intonation et les lois d'accentuation de chaque idiome en sont un élément plus essentiel et en connexion intime avec l'âme même du sujet parlant. On a jugé que le germanique et le celtique obéissent à la loi de l'accentuation initiale des mots, du premier terme dans les composés nominaux, du second dans les composés verbaux. Des remarques analogues ont été faites sur le latin. Il semblerait donc qu'il y a entre l'italique, le celtique et le germanique une frappante ressemblance.

Au fond, il y a, suivant l'auteur, un malentendu énorme. La ressemblance n'existe qu'entre l'irlandais et le germanique. L'italique n'entre pas en ligne de compte, car nous ne connaissons l'intensité initiale qu'en latin, et même en latin on n'est nullement certain que l'intensité initiale fût un véritable accent ; d'ailleurs, en latin, il n'y a pas de différence entre les noms et les verbes. Quant au proto-celtique, son accentuation est une inconnue que nous ne pouvons approcher qu'à coup de conjectures. Or, l'accentuation de l'initiale n'apparaît dans les langues germaniques que plusieurs siècles après les emprunts les plus anciens au celtique. Il s'est donc passé des siècles pendant lesquels

Celtes et Germains étaient voisins sans que les premiers aient transmis l'accent initial aux seconds. Il est chronologiquement improbable que cette particularité ait quelque rapport avec l'intensité initiale en latin. Au reste, l'accentuation de l'initiale règne en bien des idiomes (tchèque, sorbien, hongrois, letton), où l'influence du facteur historique ne pourrait être invoquée.

L'étude des noms propres joue un rôle considérable dans la science du langage, en ce qu'ils permettent de remonter à des époques que l'on n'atteint pas par les sources directes. Or, si ce chapitre fournit des correspondances remarquables entre le domaine celtique et le domaine germanique, c'est qu'il s'agit encore d'emprunts à la civilisation celtique.

Le point essentiel est la comparaison entre la structure des idiomes celtique et germanique. Si le germanique, à une époque donnée, a fait corps avec le celtique, la morphologie doit fournir des points de rapprochement qui excluent tout doute. Or, la déclinaison nominale germanique a de commun avec le celtique quelques traits indo-européens, mais pour les détails caractéristiques, elle penche tantôt vers le slave et tantôt vers le grec, tandis que le celtique marche de pair avec l'italique. Quant à la déclinaison pronominale, l'appréciation est plus difficile à donner, puisqu'on ne peut atteindre le proto-celtique ; on peut dire, toutefois, que le germanique a autant de points de contact avec le slave qu'avec le celtique.

L'examen de la conjugaison donne une conclusion analogue : il existe des ressemblances entre les deux groupes, mais les différences, qui rapprochent le celtique de l'italique, sont plus typiques.

La conclusion générale qui se dégage

de ce qui précède, c'est que ni la déclinaison, ni la conjugaison du germanique n'attestent une parenté spécialement étroite avec le celtique. Au contraire, la morphologie présente entre l'italique et le celtique des points de contact qui ne peuvent être tenus pour fortuits. Ce n'est que dans le vocabulaire que la ressemblance des langues celtique et germanique apparaît comme frappante. Pour quelques-unes de ces rencontres, l'hypothèse de l'emprunt est vraisemblable, pour d'autres, elle s'impose.

Si nous réunissons en une synthèse toutes les données, tout parle en faveur de cette opinion et rien ne la contredit, que les Celtes et les Germains, si haut que nous remontions dans le cours des temps, forment deux entités distinctes. On a recherché l'origine des noms de lieux en Allemagne et on a retrouvé dans bien des cas l'élément celtique comme une stratification plus ancienne en-dessous de la couche germanique. Le Rhin a un nom celtique et dans un grand nombre de noms de cours d'eau, on a retrouvé le celtique *apâ (lat. *aqua*). Si toute la philologie celtique depuis plus de soixante ans n'a pas fait fausse route, la thèse de M. Jullian est intenable. Du temps de César, les Germains parlent une langue différente du Gaulois. Il en était de même aux époques antérieures, car l'histoire du celtique appuie l'idée d'une unité italo-celtique et non celto-germanique. La cohabitation des Germains et des Celtes au bord de la mer du Nord est dénuée de preuves. A aucune époque l'identification des deux peuples n'est plausible et dans cette hypothèse le fait incontestable de l'unité italo-celtique reste inexplicable. Un système qui se heurte de front à tous les résultats acquis de la science se condamne lui-même ; là où les autres témoignages font défaut,

la linguistique fournit de précieux documents que l'histoire ne saurait dédaigner impunément. O. C.

Art wallon. Dans la *Chronique* (14 déc.), M. Maurice Wilmotte s'élève contre l'abus de M. Max Rooses, dont notre collaborateur Dupierreux entretient aujourd'hui nos amis. M. Max Rooses confond sous la dénomination d'« Art flamand » notre **Art Wallon** lui-même. Il nous annexe, nous Wallons, et notre art, avec une sérénité dédaigneuse. Or, M. Rooses s'efforce « de grouper et de « classer » les trop rares vestiges de notre passé propre ; mieux que cela, ayant fait à la miniature une part moins avare que ces devanciers, il cite abondamment des sources de la Belgique orientale. Sur vingt manuscrits qu'il a mis à contribution, plus de la moitié sont l'œuvre d'artistes wallons, travaillant à Liège, à Gembloux, à Stavelot, à Floreffe. Il n'est pas jusqu'aux figures de l'évangélaire d'Aldeneik que nous ne soyons peut-être en droit de revendiquer. M. Max Rooses ne nous dit-il pas que les sœurs Herlinde et Relinde, qui les composèrent, étaient « venues de Picardie en 730 » ? Mais il y a plus et pis. Ni les miniaturistes des *Très Riches Heures*, ces maîtres que l'exposition des Primitifs français a révélés à la curiosité mondiale, ni les frères Van Eyck ne sont de Flandre. Le Limbourg, leur patrie, entretenait avec l'Etat liégeois des rapports bien plus étroits qu'avec Gand et Bruges, et, avant de passer au service de Philippe le Bon, l'un des deux frères illustres travailla d'abord pour notre évêque et retrouva à Liège sa Meuse du Nord. Il serait donc tout aussi juste de réserver la caractéristique des Malouel et des Van Eyck pour un volume intitulé *Liège* que de les caser ici. Mais ranger à leur suite un Beauneveu, les maîtres de Tournai, et, parmi

les contemporains, s'annexer Gallait, De Groux et Rops, voilà qui m'a confondu. » M. Rooses « ne devait pas, lui, homme de science, commettre la faute, — si faute il y a dans leur cas, — qu'on a tant reprochée à Voltaire et à Victor Hugo. Ceux-là avaient leur excuse ; ils la trouvaient dans une tradition qui remontait à des siècles et des siècles, à un temps où le français n'était pas proscrit en Flandre, où le clergé, les nobles, les bourgeois rivalisaient de zèle à l'apprendre et à le propager. A une Flandre bilingue, bigarrée dans ses mœurs, ses lettres et son langage, on peut pardonner l'ambitieuse puérilité que constitue cette usurpation. A une Flandre dressée contre nous, — et M. Max Rooses ne passe précisément point pour être de ceux qui apaisent et concilient, — nous avons le droit de dire : « Rendons nous notre bien ; part à deux, ma mie ! » O. C.

Numéros de Noël. *La Meuse* a publié un admirable album richement illustré de planches hors texte, en couleurs, par MM. Maréchal, Rassenfosse, G. Koister, Wurth, Anspach, Iwan Cerf, Edward Masson, Ernest Marneffe, peintres ou graveurs wallons, qu'un article et des notices d'Olympe Gilbert présentent au public en même temps que leurs confrères Alphonse Caron, Emile David, Philippe Derchain, Edgard D'Hondt, Henrion, Jaspard, Albert Lemaitre, Louis Loncin, A. Mataive, Ochs, Petit et José Wolff. Cet essai de vulgarisation d'art doit être grandement loué. On nous dit d'ailleurs qu'il sera continué. Des contes et des poèmes de Franz Ansel, Louis Delattre, M. des Ombiaux, Georges Garnir, Emma Lambotte, Fritz le Danois, V. de Marey, Rency, Rizzardi et Vrindts enrichissent le sommaire que complètent plusieurs œuvres musicales de grand intérêt.

Ce numéro, qui ne le cède, ni pour la valeur des œuvres reproduites ni pour le charme des reproductions elles-mêmes, aux grands *Noëls* belges et français, a été accueilli avec grande faveur par le public wallon.

— *Le Roman Pays de Brabant* termine son année par un numéro qui fait grand honneur à son directeur, M. Paul Collet. Celui-ci a orné de gracieuses xylographies les pages que signent Henry Naus, J. M. Jadot, Georges Willame, Louis Piérard, Paul Collet, Paul Mathieu, E. A. De Blouts et Ploegaert. A retenir aussi deux beaux dessins documentaires de MM. Lecomte et H. Lempereur. *Le Roman Pays* est un excellent type de revue régionale.

— *Sambre et Meuse* est pour Namur ce que *Le Roman Pays* est pour Nivelles. Le numéro de Noël de cette vaillante gazette est impeccable. Jules Destrée l'ouvre par une ballade en prose consacrée à la Noël wallonne ; de vieux Noëls dialectaux chantent en première page ; le Molon continue sa galerie namuroise. D'éminents écrivains français, dont M. Baudhuin, ont collaboré copieusement à la rédaction. M. Marchal étudie l'œuvre de l'un d'eux : Mercereau. Notre collaborateur Dupierreux étudie en quelques pages, Auguste Donnay, dont de nombreux dessins illustrent le journal.

Memento

M. Woeste ayant, en séance de la Chambre, insinué, dans un discours, la **supériorité morale de la Flandre**, M. Buyl réclama au ministre de l'Intérieur quelques statistiques. M. Franz Foulon, dans le *Ralliement* (9 novembre), nous apprend par ces statistiques qu'en 1911, la Belgique flamande (Anvers, les Flandres, Limbourg) accuse 4493 naissances illégitimes, la Belgique wallonne (Hainaut, Liège,

Namur, Luxembourg) 3205 ; par contre, la première n'eut que 3523 légitimations et reconnaissances contre 4191 pour la seconde.

— *Le Journal*, dans son édition du littoral (31 déc.) nous apprend que **Fragson**, de son vrai nom Léon-Victor Pot, décédé à quarante-quatre ans dans les circonstances que l'on sait, était originaire de Liège, où son père était voyageur de commerce.

M. Paul Magnette préconise, dans *Le Cri de Liège* du 27 décembre, la création dans la capitale wallonne, à l'instar de Leipzig, d'une **Bibliothèque musicale populaire**. Celle-ci comprendrait, à l'intention des musicologues et des critiques, les collections musicographiques et les partitions des bibliothèques communale et universitaire, le legs Terry, versé au Conservatoire, et les dons éventuels. Elle siégerait au Musée Grétry. — Dans le même numéro, un **Appel aux instituteurs wallons** lancé par la Garde Wallonne, invite les éducateurs de chez nous à étendre la connaissance de notre admirable histoire et à vivifier l'attachement au sol natal.

A lire dans *Li P'tit Liégeois* (28 déc.) une page superbe de M. **Joseph Vrindts** : « *Quand l'boneûr vinrè !* » empreinte d'une sereine philosophie et écrite en cette langue savoureusement wallonne coutumière au poète liégeois.

Après avoir été fêté à Charleroi par ses amis politiques, puis par ses confrères du Barreau, qui l'appelèrent à la présidence de leur fédération nationale, M. **Jules Destrée** le fut à nouveau, le 15 décembre dernier, par la revue *Le Thyrsé* qui, en un souper littéraire, célébra ses mérites artistiques. Notre confrère rend compte en son numéro de décembre, de cette manifestation toute de cordialité et publie les tostes de MM. L. Rosy, M. Wilmotte et L. Delattre, ainsi que la réponse de M. Destrée.

Le Coq Wallon a entrepris une **Enquête sur la Séparation**. Dans son numéro du 20 décembre, il publie les opinions de M. Collet, directeur du *Roman Pays de Brabant*, et de M. Cantillon, directeur de *Flamberge*. Le premier estime que préconiser, dans l'état de choses actuel, la séparation, serait une maladresse : ce serait s'aliéner les sympathies d'un grand nombre de Wallons. Cette solution s'imposera le jour où les flamingants auront monopolisé chez nous les services administratifs. Le second rappelle une intéressante étude publiée dans *la Revue de Belgique*, en 1870, par Léon Vanderkindere : le professeur flamingant y exprime nettement un programme séparatiste (déjà !). Il est vrai qu'alors il s'agissait de rendre à la Flandre sa culture autochtone...

La *Publicidad*, quotidien catalan (4 Décembre) publie un important article sur *Los escultores Valones (les Sculpteurs Wallons)*, d'après la conférence faite par M. Jules Destrée au Cercle artistique de Bruxelles.

Dans sa chronique de *l'Indépendance* du 24 novembre 1913, M. Sander Pierron rend compte de l'étude récemment publiée par M. Maeterlinck : **Nabur Martins ou le Maître de Flémalle** ; il se réjouit de ce que le conservateur du musée de Gand ait définitivement identifié, « preuves à l'appui » le mystérieux maître de Flémalle avec le peintre gantois Nabur Martins ; et il ne cache pas sa joie de savoir Tournai, « après Roger Vander Weyden, appauvri encore d'un grand homme ». M. Ad. Hocquet, dans la *Revue tournaisienne* de novembre, fait justice de l'argumentation en tout point détestable de M. Maeterlinck ; d'autre part, il relève les impairs fort amusants du critique flamingant qui, à l'occasion, prend ses désirs pour des réalités.

Dans *Durendal* (novembre) notons

un bon article de M. J. Ryelandt protestant contre les projets de destruction des **Sites du Hérou**, et un article de M. Counson sur la **Germanophobie**, dans lequel l'auteur rappelle, non sans raison, tout ce que nous devons à l'Allemagne. Pourquoi faut-il que ces justes observations s'accompagnent de sévérités contre les régionalistes ? Où l'auteur a-t-il vu que la doctrine régionaliste prêchait un rétrécissement absurde de la patrie ? Combien de fois faudra-t-il répéter que l'exaltation de la terre et de la race natales n'implique pas la haine, le dénigrement et l'incompréhension de l'étranger ? L'auteur parle des États-Unis d'Europe. Fort bien. Comment ne voit-il pas que c'est la doctrine régionaliste même, cela : la fédération dans des liens librement consentis de toutes les individualités des peuples. Cette conception s'oppose à l'impérialisme européen qui réunirait sous un seul pouvoir centralisateur et despotique, les peuples vaincus. Quand l'Allemagne pangermaniste annonce cette prétention, il est assez naturel que nous craignons pour notre liberté, mais ce n'est pas là de la germanophobie, et cela ne nous empêche pas de rendre justice à la culture germanique.

Le Coq Hardy, vaillante revue de jeunes, publie d'intéressants médaillons de « Wallons d'hier et d'aujourd'hui » : Hector Chainaye et Julien Delaite (novembre 1913), Constantin Meunier et Auguste Danse (décembre). Il s'est assuré, pour son service d'informations, la collaboration de nombreux secrétaires régionaux (Bruxelles, Liège, Mons, Namur, Tournai, Charleroi, Nivelles, le Luxembourg). Au sommaire, entre autres, des vers de jeunes poètes wallons, et des proses, dont une page émue, de notre collaborateur Ch. Delchevalerie : *Le voyageur solitaire*.

Ernest Godefroid.

LES CONFÉRENCES

L'enthousiasme en art, par Olympe GILBART (Liège, Académie royale des Beaux-Arts, 21 décembre). — L'art, avant tout, est l'expression de l'enthousiasme. Dès les temps les plus reculés, l'homme eut un souci d'art qui se traduisit par des manifestations que nous ont léguées la longue suite des siècles. Quand on les étudie, il apparaît que l'art, nécessité vitale de l'humanité, correspond à l'intimité des êtres, baignant l'existence d'une sorte d'ivresse sacrée... Fait d'illusions, de chimères peut-être, l'art ne peut avoir de règles fixes ; il ne connaît pas de canons. Autant de peuples et d'époques, autant de formes d'art, mais une seule harmonie. Et l'orateur d'évoquer l'antiquité grecque, dans la pureté et la noblesse de ses conceptions sculpturales, de ses monuments.

Les vieilles cathédrales gothiques, de Chartres, de Reims, de Beauvais devaient aussi servir d'exemples au conférencier, qui en exalta la noblesse, la somptuosité, la merveilleuse et impressionnante architecture, par lesquelles s'affirment un enthousiasme fervent, un idéal d'art élevé.

Dans tout domaine, l'art exige des connaissances techniques approfondies que le maître doit inculquer à l'élève, car les sujets les mieux doués ne peuvent réellement se révéler qu'à la condition de se trouver en possession des éléments qui favoriseront l'éclosion de leurs dons.

Des papes et des rois ont su vivifier des tempéraments d'artistes et faire éclore mille talents qui, sans eux, n'auraient jamais vu le jour. Mais c'est une erreur de croire que l'on ne vit plus à une époque d'exaltation artistique et de regretter des temps révolus. Il suffit de regarder autour de soi pour se convaincre que l'homme donne actuellement l'impression d'at-

teindre un des plus hauts sommets de l'histoire universelle.

A l'appui de cette opinion, M. Gilbert trace un portrait vigoureux de deux artistes qui ont illustré le XIXe siècle, en fournissant d'admirables exemples : Millet, l'interprète incomparable du grand drame de la vie rurale, et Constantin Meunier, dont le génie magnifia le travail avec une saisissante beauté et une puissance expressive extraordinaire.

Il a suffi à ces deux artistes de se pencher sur la vie pour s'enthousiasmer, créer des chefs-d'œuvre et donner un frisson nouveau.

La dernière partie de cette conférence fut consacrée à l'art en Wallonie. L'orateur prit la défense de nos peintres et sculpteurs wallons et revendiqua pour eux la place à laquelle leur donne droit un long passé historique, marqué de gloires indéniables.

M. Gilbert mit ses auditeurs en garde contre les généralisations hâtives et les formules toutes faites, qui sont dangereuses pour les artistes. Seule, la nature doit servir de guide à l'artiste et celui-ci doit obéir à son tempérament.

C'est une erreur de dire que le Wallon n'est pas né coloriste, qu'il est un artiste de nuance et de demi-teinte, que son pays lui apparaît forcément en grisaille. Et il est temps de se dégager de toutes ces formules fausses et absurdes dont on nous lasse les oreilles.

Par une description rapide, M. Gilbert fait apparaître les divers aspects de la Wallonie, entre Tournai et Verviers, pour démontrer que ces paysages ne sont pas en grisaille, comme on le dit, mais hautement colorés, sauvages, pittoresques et souvent très riants.

Il s'attache ensuite à combattre

l'influence démoralisante que pourraient subir nos artistes par le fait des appréciations invoquées, et il conclut en disant que le pays de Liège et toute la Wallonie ont le droit de s'enorgueillir de leurs peintres, sculpteurs, graveurs et architectes.

Que nos artistes prennent conscience de leurs forces, qu'ils s'inspirent des leçons de la nature et qu'ils apportent dans leurs œuvres cet enthousiasme sans lequel l'art n'est jamais frémissant de vie ! P. D.

Le poète Nicolas Defrecheux, par Mme Emma LAMBOTTE. — Il faut signaler, à Liège et à Verviers, la magnifique conférence faite, en décembre dernier. L'année précédente, Mme Lambotte avait traduit en français les œuvres wallonnes de François Renkin (1) ; puis, faisant mieux que de traduire, mieux que de publier sa traduction, elle avait donné des conférences sur Renkin dans diverses grandes villes de Belgique et forcé le public, par sa grâce et son talent, à connaître le nom trop tôt envolé de Renkin. Cette année, elle s'est attachée au charmant poète Defrecheux. Elle l'a traduit en une prose simple, fluide, délicate et modelée sur l'original. Souvent même elle conserve le rythme et jusqu'à la rime, quand elle peut en tirer une beauté. C'est à la fidélité au texte qu'elle vise. Elle veut conserver la saveur, la naïveté, le romantisme, l'humour des élégies, des *crâmnions*,

(1) Voy. compte rendu ci-dessus t. XXI (1913), p. 128.

des facéties mêmes du poète. Elle n'a pas encore publié son œuvre ; elle se contente, pour le moment, par une tournée de conférences, de révéler Defrecheux à la haute bourgeoisie belge, trop élevée à la française pour connaître foncièrement les richesses de la littérature wallonne. Trop fine et trop lettrée elle-même pour penser du mal de ce système nécessaire d'éducation, elle ne rêve pas, comme les Flamingants, de ramener violemment la bourgeoisie au peuple par suppression de la langue française ; elle a choisi un moyen d'action beaucoup plus délicat : c'est de présenter à cette bourgeoisie francisée les fleurs de la culture wallonne. L'unisson s'opère comme par le coup de baguette d'une fée. De toute la société verviétoise qui remplissait la salle des Beaux-Arts, pas un auditeur qui ne fût enchanté et conquis. Il est vrai que Mme Lambotte ajoutait aux charmes du sujet ses qualités personnelles de distinction, d'artiste et d'agréable diseuse : elle sait prononcer, talent rare ! et ménager un effet ; elle dit les choses avec une grâce et un naturel exquis ; elle sait multiplier les aperçus fins, les anecdotes charmantes et « envoyer » des allusions discrètes et courtoises à l'âpreté des luttes linguistiques qui nous déchirent. Il est juste d'ajouter qu'elle fut intelligemment servie par le talent de deux autres liégeois, Mlle Camille Beaulieu, pianiste réputée, et M. Velden, excellent chanteur, qui ont exécuté le *Léyiz-me plorer* et d'autres œuvres de Defrecheux avec autant d'émotion que de virtuosité musicale. J. F.

LES EXPOSITIONS

Mons

Le cercle d'Art l'Essaim a organisé, dans les salles du nouveau musée des Beaux-Arts, une remar-

quable exposition groupant une centaine d'œuvres, toutes wallonnes ; on y retrouve d'assez nombreuses toiles ayant figuré à la récente expo-

sition des Artistes wallons — entr'autres quelques tableaux d'Anto CARTE, les *Baigneuses surprises* du Tournaisien ALLARD L'OLIVIER, des gravures de GOFFINT, un dessin de MERCIER.

Parmi les œuvres que nous avons spécialement remarquées, signalons : tout l'envoi de Lucien DASSELBORNE, Tournaisien reproduisant, en teintes brunies et chaudes, les coins pittoresques de son pays (*Bicoques sur l'Escaut, Usine à Chercq, La Carrière...*) un *Portrait* de tout premier ordre de LOUIS BUISSET; trois tableaux largement conçus d'ALLARD L'OLIVIER (*L'enterrement, Le hameau paisible, Etude pour le « Printemps »*) encore que la couleur en soit un tantinet criarde; de H. L. GOFFINT, trois eaux-fortes remarquables, notamment : *Soir de pluie* (eau-forte en couleurs) et de Maurice MERCIER, en plus de deux dessins, une eau-forte : *Bruges*, excellente.

Anto CARTE gagnerait à se rechercher davantage. Son envoi est très varié, — trop varié, — et on y décèle trop d'influences. Ses toiles sont cependant pleines de qualités; le style en est pur, la facture parfaite. Les dessins de JAMOTTE sont amusants, sans plus. René MALLET expose deux dessins — un *Vieux* et une *Vieille* (sanguine) — qui marquent un vrai talent. Eliza GAULLET et Jeanne MENSSENS nous donnent des fleurs et des natures-mortes intéressantes.

Citons encore Virgile CANTINEAU (*L'Anse du panier*), Maurice DEGROOT (*eaux-fortes*), Ferdinand HARMIGNIE (*Salle des Saquiaux*), LOCUFIER, LUCQ et les fers forgés d'Antoine JACOBS.

A. Cantillon.

Liège

Au Cercle des Beaux-Arts. — Une malencontreuse indisposition ne m'a pas permis de voir toutes les

expositions qui se sont succédé à Liège ces dernières semaines. Je m'excuse auprès des négligés en attendant l'occasion nouvelle de parler d'eux.

Mais j'ai vu — et j'en suis ravi — trois salonnets : celui de M. Iwan Cerf et ceux de MM. Alphonse et Marcel Caron.

M. Iwan Cerf appartient à la classe de plus en plus restreinte des peintres cultivés. Son savoir se sent dans la finesse et la distinction d'une matière singulièrement vibrante et saine, dans un dessin qui s'impose à l'œil par sa solidité. Cérébral avant tout, Cerf affectionne le fini de l'œuvre réfléchi, élaborée avec lenteur. Apparenté, dans une certaine mesure, à Donnay par une tendance à recréer et par la recherche du style décoratif, il fait aussi penser à Henri Anspach par la discipline qu'il s'est imposée. On pourrait — sans vouloir diminuer en quoi que ce soit la valeur de ses dons personnels — le placer entre ces deux artistes.

Dans l'ensemble des œuvres que M. Iwan Cerf vient de soumettre au public, j'ai retenu particulièrement ses triptyques, représentant certains de nos grands plateaux d'Ardenne, où l'air circule dans la lumière des atmosphères salubres et l'harmonieuse noblesse des lignes. Des portraits et des intérieurs d'une grâce ou d'une intensité pénétrantes. Des paysages enfin, mis en pages avec cette délicatesse de vision et ce goût qui classent un peintre.

Si — comme je l'ai dit plus haut — Iwan Cerf est avant tout un cérébral, MM. Alphonse et Marcel Caron sont avant tout des sentimentaux. Leur peinture impressionnante de probité traduit avec cette poésie particulière aux Wallons, l'état momentané de leur âme en contact avec la nature. La palette de M. Alphonse Caron s'est sensiblement éclaircie de-

puis quelque temps. Les dernières œuvres affirment un équilibre dans la sensibilité, une sûreté dans la technique que l'on rencontre chez les meilleurs. De ses paysages, de ses intérieurs, émanent une douceur et une sérénité qui pénètrent sûrement l'observateur. Le tout est brossé franchement, avec cette simplicité dans les moyens qui fait le charme de l'artiste.

Quant à M. Marcel Caron, il faut saluer ses débuts — car il en est à sa première exposition d'ensemble — avec toute la joie que procurent les révélations. Il en est parmi ses dernières œuvres, — c'est le cas pour : *Vallée de l'Ourthe à Sauheid, Village, Le Pont Neuf, Arrière Saison, Ninie, Effet de brouillard en Naimette* — qui constituent d'exquis modèles d'émotion discrète et de santé juvénile.

D'un coloris — à part cependant quelques verts un peu crûs — dont il faut louer la fraîcheur délicate en même temps que le réalisme; d'une justesse de rapports — souvenez-vous du numéro 35 — digne d'un peintre arrivé à la maturité, ces œuvres promettent une brillante carrière. La nature morte a également tenté le jeune artiste. Dans ce genre, la très belle toile intitulée *Reflets*, et qui est incontestablement capable de figurer dans notre musée, est là pour prouver sa virtuosité. Enfin la plupart de ses gravures prouvent les intéressantes qualités du dessinateur.

J'ai gardé des expositions de MM. Alphonse et Marcel Caron une impression délicate. Avec celle de M. Iwan Cerf, elles compteront parmi les plus brillantes de cette saison

Claude Genval.

NOUVELLES DES CENTRES

Namur

La Ligue Wallonne de l'arrondissement de Namur a désormais vaincu les difficultés qu'elle rencontra, nombreuses, au début de sa carrière; elle vient de faire acte de vitalité en donnant à ses membres le 8 décembre dernier une causerie du soussigné, sur « l'Âme Wallonne », et en invitant le public namurois à venir écouter le 28 du même mois MM. le Sénateur Halot et Julien Delaite dans une grande conférence publique où ces orateurs ont exposé les divers points de vue de la question wallonne, avec le plus brillant succès.

— Je crois avoir déjà, dans cette revue, affirmé que l'art et les artistes étaient, à Namur, beaucoup trop abandonnés. Hélas! leur ami le plus fidèle, leur soutien le meilleur vient encore de leur être ravi. M. Joseph Grafé, membre de la Chambre des

Représentants et conseiller communal de la ville de Namur est mort le 8 décembre dernier. C'est un grand cœur qui vient de cesser de battre, une grande pensée qui vient de s'éteindre.

— Je serais injuste si, après avoir écrit les quelques lignes qui précèdent, je ne signalais pas les efforts nombreux que fait, par exemple, en faveur des idées qui nous sont chères, le nouvel échevin des Beaux-Arts de la ville de Namur, M. le lieutenant général Van Meldert. A peine entré en fonctions, il s'est mis résolument à la tâche, visitant les Académies, revoyant, augmentant, améliorant leurs programmes; supprimant brusquement des usages désuets et ridicules, établissant de nouvelles coutumes intéressantes. Par ses soins, nous aurons prochainement, lors de la distribution des prix aux élèves des Académies, un discours

du bon peintre Henry Bodart, président de la Fédération des Artistes Wallons et secrétaire des Amis de l'Art Wallon. Cette initiative est, je pense, des plus heureuses. Puisse-t-elle produire tous les résultats que nous en attendons. *Fr. Bovesse.*

Frameries

Les œuvres complètes du poète et auteur dramatique Joseph Dufrane (*Bosquetia*), publiées en 1909, ont été rapidement épuisées : deux ans ont suffi. Une nouvelle publication est sous presse. On y trouvera toutes les fables, les principales chansons et monologues et quelques-unes des étincelantes fantaisies qui ont fait et feront longtemps encore la joie des lecteurs wallons. De plus, ce coquet volume de 200 pages environ contiendra de belles illustrations : buste de *Bosquetia* par Gobert, portraits de *Bosquetia* dont un par Charles Bernier ; monument de *Bosquetia*. Enfin on trouvera dans ce petit livre la relation complète de la fête du 28 septembre dernier (voir ci-dessus, t. XXI, p. 622). Il sera tiré 1000 exemplaires au prix de fr. 1,50 pièce et 20 exemplaires numérotés sur papier vergé d'Arches, à 20 francs. S'adresser au secrétaire du Comité *Bosquetia*, M. Jules Ruelle, rue de l'Eglise à Frameries.

Bruxelles

Distinctions. Depuis huit ans, la province de Brabant répartit entre les littérateurs belges, un certain nombre de prix littéraires. Les honneurs qu'elle décerne, sur les propositions d'une Commission spéciale, vont avec impartialité aux écrivains français et flamands, ainsi qu'aux revues des deux langues. Parmi les lauréats qu'elle a choisis pour cette année et qui sont cinq de chaque groupe, nous avons plaisir à citer M. Edmond Glesener,

couronné pour son œuvre puissante en deux volumes, *Monsieur Honoré* et le *Citoyen Colette*, et M. Lucien Christophe, un jeune écrivain qui vient de publier un recueil de poèmes d'une fraîcheur originale et charmante : *les Yeux et la Flamme*. La Députation a également primé une revue flamande et une revue wallonne : celle-ci, à qui échoit à présent l'honneur qui fut fait naguère à *Wallonia*, est notre jeune consœur régionaliste de Nivelles, le *Roman pays de Brabant*, que dirige avec talent et infiniment de goût notre excellent ami et collaborateur M. Paul Collet.

— Le Conseil provincial vient de prendre une autre initiative remarquable, en décidant l'institution d'un concours annuel consacré, sans distinction de genre, alternativement à la littérature dramatique d'expression française et à la littérature flamande. Le concours pour 1914 sera consacré à la littérature dramatique française. Les œuvres, inédites, doivent être adressées à M. le Gouverneur du Brabant, au plus tard le premier septembre. Elles ne porteront pas de nom d'auteur, mais une devise à reproduire, accompagnée du nom sous enveloppe fermée à joindre à l'envoi et portant la mention : « Province de Brabant, *Concours de littérature dramatique* ». Pour prendre part au concours, il faut être Belge et habiter la Province depuis trois ans au moins. La justification de ces conditions se fera par documents à délivrer par l'autorité communale. Ces documents seront placés sous l'enveloppe prévue à l'art. précédent. Une somme de 3.000 francs est affectée annuellement au concours. Le Jury a liberté absolue quant à la répartition à soumettre à la Députation permanente. Il lui est loisible de proposer éventuellement l'attribution d'un prix unique de 3.000 francs. Dans ce cas, le prix ne

pourra être décerné que sous condition, pour le lauréat, de faire représenter ou tout au moins de publier l'œuvre couronnée. Le Jury peut proposer aussi de laisser inemployé, en tout ou en partie, le crédit de 3.000 francs prévu. Le Jury se compose du Député permanent, président de la Commission provinciale de littérature, d'un membre délégué par cette commission, d'un représentant des concurrents, de deux membres nommés par la Députation permanente sur présentation d'une liste double de candidats, dressée par la commission de littérature. L'élection du délégué des concurrents se fera à la pluralité des suffrages et par bulletin sous enveloppe portant la mention : « Province de Brabant, *Concours de littérature dramatique*, Bulletin de vote à joindre au texte de l'œuvre présentée ».

— Le 20 décembre, au local de l'Université libre, M. l'abbé **François Baix**, D^r en philosophie et lettres, devait procéder à la défense publique des thèses qu'il a établies en vue du concours pour les Bourses de voyage de l'Etat. Le premier sujet est relatif à l'origine du nom de **S. Walhère** à propos de l'article publié par M. Jules Feller dans *Wallonia* (t. XX, 1912, p. 326). M. Baix devait s'occuper ensuite d'une question relative aux avoués inférieurs de Brogne (Saint-Gérard), qu'on a voulu rattacher à Manassès de Hierges et aux comtes de Bar. Sur la demande ministérielle, la soutenance de ces thèses a été remise à une date ultérieure, vraisemblablement bien rapprochée.

— **Dom Ursmer Berlière**, bénédictin, l'érudite conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique, et le **P. Delehay**, bollandiste, l'auteur, notamment, du célèbre ouvrage sur les *Légendes hagiographiques*, viennent d'être élus membres de l'Académie royale de Belgique. Ces deux

éminents savants sont des Wallons.

— Au programme de l'Union Musicale nationale belge, pour cet hiver, nous lisons les noms de Eug. et Théo Ysaye, Joseph Jongen, François Rasse, Victor Vreuls. — A la première soirée de la Société nationale des compositeurs belges, succès pour des œuvres de Albert Dupuis, Fl. Duysburgh et Gilson.

— Le Théâtre national belge a créé *la Querelle*, trois actes de M. Henri Davignon. Sujet : le conflit des langues et des races en Belgique. Interprétation de premier ordre. Succès relatif, dû, paraît-il, à ce que l'auteur a présenté un Flamingant hirsute et brutal et des Wallons presque tous sympathiques. On a reproché à l'auteur, dans la Capitale, de ne pas avoir vu les choses d'assez près parce qu'il n'a pas vécu cette lutte, ou du moins assez ausculté les gens qui la pratiquent ou en pâtissent. Evidemment, pour maint journaliste bruxellois, cette « inexpérience » de l'auteur eût été moins sensible si ses effets se fussent manifestés en sens contraire et s'il avait dépeint quelques bons gèneurs « wallingants » houspillant les braves Flamands jusque là confits en leur résignation. Mais voilà : M. Davignon, quoique Belge, est né en Wallonie. C'est pourquoi il a vu les choses de travers. Cet homme est excusable, d'autant plus que sa pièce, son premier péché dramatique, est, sinon bâtie de façon irréprochable, du moins fort bien écrite.

Liège

Les Amis de l'Art Wallon ont parlé dans ces derniers temps, d'organiser une exposition rétrospective des œuvres du peintre **liégeois Carpey**, auquel M. Delchevalerie a consacré des pages d'une érudition éloquente.

Les œuvres de Carpey sont peu connues et difficiles à rassembler,

consistant principalement en toiles décoratives qui font corps pour ainsi dire avec l'édifice dont elles parent les murs et les dessus de porte ou de cheminée.

Parmi ces œuvres, nous signalons particulièrement la décoration des trois grandes salles de l'Ancien Casino du Beau-Mur, à Grivegnée, actuellement occupé par les Pères Oblats.

Cette décoration consiste en une vingtaine de toiles, découpées suivant la disposition des murs, des corniches, et des voûtes en forme de demi-cercles, de médaillons, d'équerres et de trapèzes allongés. Elles représentent les attributs matériels et intellectuels de la Province de Liège, ses rivières : la Meuse, l'Ourthe, la Vesdre, l'Amblève, le Hoyoux, ainsi que les figures des quatre saisons, chacune accompagnée de ses trois mois en scènes allégoriques. Cela est d'une composition vivante et harmonieuse et d'un coloris séduisant que le temps défraîchit peu à peu.

Comme ces sujets profanes ne cadrent plus à présent avec l'austérité du lieu — les salles de danse et de banquet étant devenues salles d'étude et de prières — les Pères Oblats, nous dit-on, seraient très disposés à les céder.

Voilà pour notre Ville l'occasion d'acquérir à un prix modique des décorations très caractéristiques du maître liégeois. Leur place nous semble toute indiquée dans le local de la Bourse si nu et si froid. Ce serait en tout cas le moyen le plus sûr de conserver chez nous des œuvres menacées d'être dispersées à l'étranger ou de se détériorer, faute d'intérêt pour ceux qui les possèdent.

A. de Neuville.

— Oserai-je, sans piétiner les platebandes de mon ami Arthur Colson, louer les **restaurateurs de vieilles façades** de plus en plus nombreux à

Liège ? Rue de la Cité, Mont-Saint-Martin, rue des Prémontrés, l'on déroche un peu partout. L'intention est louable toujours ; elle dépasse parfois le but, et la restauration abîme la façade. L'entrée et une maison de la cour des Prébendiers ont été fâcheusement rejointoyées, on le sait.

Plus mal inspirée encore, et, sans doute pour des raisons financières, la Commission des Hospices a mis en vente de superbes boiseries Louis XVI, ornant l'ancien hôtel des barons de Copis, rue Saint-Etienne. Quatre salons forment le rez-de-chaussée du vieil immeuble. Les murs du premier sont couverts de glaces, encadrées de boiseries finement sculptées. Les panneaux de portes s'ornent de corbeilles de fleurs, de trophées d'instruments de musique merveilleusement travaillés. Le second salon a des portes intéressantes surmontées d'attiques peints. Le troisième est orné de panneaux en grisaille sur fond or, jouant le relief. Le dernier, qui prend jour sur la rue St-Etienne, est orné de médaillons dont une partie seulement est en bois. Le Conseil Communal a loué cet hôtel, à condition que les boiseries y demeurent attachées.

— Ce n'est pas, au reste, la seule décision du Conseil que nous ayons à louer ici. Ce mois de décembre a été marqué d'une série de décisions artistiques, d'autant plus louables qu'elles sont d'essence plus rare. Citons le subside de mille francs accordé au Musée de la Vie wallonne pour l'installation provisoire de ses collections au Musée archéologique ; l'achat de huit tableaux de feu le peintre Gustave Halbart, qui représenteront dignement au Musée cet excellent artiste ; la restauration de superbes tapisseries (valant 150.000 francs) et dont on ornera probablement la salle des Mariages, à l'Hôtel de ville ; l'achat d'une grande toile « Maternité » au peintre Ernest

Marneffe ; ajoutons enfin qu'on prête à nos édiles l'intention d'ajouter au Musée des Beaux-Arts une salle réservée au dessin et à la gravure. Nous sommes « en » Athènes, Messieurs...

— Le Roi vient de donner à ses fils, pour professeur de français, d'histoire et de géographie, un Liégeois, M. Poissinger.

— Un nouveau **Cercle d'artistes** vient de se constituer entre MM. Anspach, A. et M. Caron, Dekkers, Heintz, Alb. Lemaître, Fr. Maréchal, Marneffe, Ed. Masson, Mataive, Ochs, Petit, O. Salle, en vue d'expositions en commun, dont la première aura lieu en avril prochain.

— Les artistes wallons ont fêté le célèbre aquafortiste **François Maréchal**, à l'occasion de sa nomination au rectorat de l'Académie des Beaux-Arts. Banquet au grand hôtel. Excellents discours d'Olympe Gilbert. M. des Ombiaux associant à la fête la Fédération, M. Oscar Colson au nom des Amis de l'Art Wallon. Envoi par Auguste Danse d'une magnifique gravure au héros de la fête. Cordialité et enthousiasme. Réponse de Maréchal, émouvante. Ce fut une belle manifestation de fraternité artistique.

— Le Théâtre royal a créé **la Hiercheuse**, drame lyrique du montois de Béhault, scénario de Géo Drains. Notre éminent collaborateur M. Carl Smulders se trouvant empêché, j'en dirai deux mots à sa place pour constater après tous mes confrères le brillant succès de la pièce. Le sujet, simple et très humain, est emprunté à la vie ouvrière, et la pièce est bien établie. Les sentiments sont observés avec attention et exposés avec tact. La langue est bonne. Il y a là beaucoup de talent et d'adresse scénique. La musique est moderne quant à la forme et profondément mélodique quant à l'esprit. Elle suit de fort près l'action et emprunte à des thèmes populaires

heureusement choisis et sobrement développés, une part de son pathétique. Il y a là énormément de talent et une grande maturité. Aussi le succès a été très grand et durable. Il est juste de dire que la pièce a été montée avec un soin qui fait honneur à M. Massin. Les premiers rôles sont tenus avec grand talent et les petits, tous bien joués, l'orchestre, excellent, et les décors de M. Caron, de tout premier ordre.

— **En wallon**, le Théâtre communal a créé ce mois *Mèlye est k'hayowe*, 1 acte de Tilkin, *le Loyin da Baiwir*, 2 actes de Humblet et Grégoire ; *Donêye si vout r'marier*, 1 acte de Jean Lejeune, et *Al blanque cinse*, 2 actes de N. Pirson. Dans le même temps, la troupe du Pavillon de Flore a créé *A botique*, 3 actes de Théo Bovy, *Al baguète*, 1 acte d'Albert Ista. Cela fait dix actes en un mois. Cela dure ainsi depuis des années... et ce n'est pas près de finir. Après cela on viendra nous dire que le peuple et la petite bourgeoisie se détachent du wallon ! Que dis-je, la petite bourgeoisie ? Mais la grande aussi aime et pratique le wallon : on joue du wallon chez M. Greiner, chez M. van Hoegarden, et ailleurs, où les acteurs sont également de très hauts notables et de nobles dames. Et le talent de M. Emile Digneffe est, entre autres, de tout premier ordre. Avec cette troupe itinérante et intermittente, cela nous en fait trois, à Liège !...

— Le vieux Pavillon, fondé en 1863 par Isidore Ruth, horticulteur (d'où le nom de **Pavillon de Flore**) a fêté son cinquantenaire. Tour à tour salle de bal, café-concert et théâtre, dirigé par Is. Ruth, Rodembourg, Victor Raskin, le Pavillon, grâce à son jeune et actif directeur actuel, a reconquis sa vogue et sa splendeur premières.

Des artistes illustres y passèrent :

Judic, Taillade, Dumaine, Yvette Guilbert. Ce qu'on sait moins, c'est que Eugène Ysaye et César Thomson jouèrent à l'orchestre. Les premières revues locales y furent jouées, et Rodembourg y reprit le fameux *Voyèdeje di Tchôfontinne*, créé au 18^e siècle à l'Hôtel de ville de Liège.

La soirée du Cinquantenaire s'ouvrait par un à-propos de Georges Ista *Binamêye andje*, mettant en scène les anciens directeurs du Pavillon réunis au Paradis Wallon. Le clou de la soirée fut l'audition, à l'intermède, de **Berthe Bovy**, la fille du bon auteur wallon Théophile Bovy, aujourd'hui pensionnaire de la Comédie-Française. Berthe Bovy dit *Les deux lingadjes*, de Defrecheux, et deux strophes du *Tchant des Wallons* dont son père est l'auteur. Elle dut s'arrêter, vaincue par une émotion que partageait la salle : larmes, bravos, ovations, délire. « Dju-d'là » avait pavoisé et illuminé comme pour le quinze août !

— Le grand peintre français **François Flameng**, a offert à la ville de Liège, pour son musée, l'esquisse de son tableau *la Charge du Maréchal Ney à Waterloo*. Ce don est fait « à la Wallonie, plus que chère à tous les cœurs français qui ont le culte de la reconnaissance et du souvenir », et en mémoire de la grand-mère de l'artiste qui était liégeoise.

— Le **Musée de la vie Wallonne** cherche un local définitif, ou plutôt, non, il l'a trouvé : il ne lui restait qu'à le demander. Et c'est ce qu'il a fait. A la diligence de son dévoué président M. Aug. Doutrepoint, et de son actif secrétaire et fondateur, M. J. M. Remouchamps, le comité demande à la ville qu'elle loue pour y installer ses

collections déjà nombreuses, cette « Cour des Prébendiers » dont nous parlions tout à l'heure et qui, appartenant aux Hospices civils, est admirablement disposée pour permettre la reconstitution d'intérieurs populaires d'autrefois, et pour l'exposition, dans des salles différentes, de collections très variées de genres et d'origines régionales.

Pour son musée de folklore, la ville d'Anvers a approprié deux vieilles habitations flamandes, au prix de 80.000 francs ; elle y a installé un mobilier de 45.000 francs ; elle y a exécuté des travaux de chauffage et de peinture pour 15.000 francs ; de plus, il va sans dire que la ville assure les frais d'entretien et de gardiennat, et sert au Musée un subside annuel (1000 francs) pour l'accroissement de ses collections.

Notons aussi que la ville de Mons vient de restaurer complètement un ancien hôtel pour y abriter un Musée régional et que Malmedy, la coquette capitale de la Prusse wallonne, s'est assuré, pour la création d'un Musée analogue, la propriété d'une vieille demeure de la place du Marché pour la somme de 70.000 marcks.

Nos Wallons sont plus modestes. Ils demandent que la ville de Liège loue à l'Administration des Hospices la Cour des Prébendiers pour la somme que celle-ci retire actuellement de la location de cet immeuble à des particuliers. Cette somme est de 1.800 fr. A ce prix, le Musée de la Vie wallonne sera casé suivant le vœu général. Comme tout le monde est d'accord, c'est une affaire qui va marcher rondement.

Julien Flament.



Dessin d'Aug. DONNAY.

LA MORT DE M. JOSEPH GRAFÉ

La Société des Amis de l'Art Wallon vient de voir disparaître un de ses membres les plus éminents. M. Joseph Grafé, avocat, député libéral, conseiller communal de la ville de Namur, président de l'Extension Universitaire, membre du Comité local des Amis de l'Art Wallon et de l'Assemblée Wallonne, est mort le 8 décembre dernier.

Il venait de terminer un discours lorsque brusquement il s'affaissa. Ce fut bref : une hémorragie cérébrale l'emporta presque aussitôt ; à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes encore sous le coup de l'effroi douloureux que provoqua sa mort soudaine.

Les Amis de l'Art Wallon viennent de faire une perte irréparable. Joseph Grafé était un esprit cultivé, un fin lettré, un artiste délicat qui savait exalter et dépeindre de toute son âme généreuse et de sa parole enthousiaste et éloquente, les beautés naturelles et les trésors artistiques de notre région mosane.

Une vie faite de labeur, de probité et de dévouement aux intérêts de tous lui avait acquis l'estime respectueuse de ses concitoyens ; et son autorité était grande.

Dans les petites villes de province, rares sont ceux, en effet, qui, pris

dans le tourbillon de la politique, se tiennent cependant à l'écart des querelles mesquines et au-dessus des intrigues avilissantes ; rares sont ceux qui savent défendre avec une âpre énergie leurs convictions tout en respectant celles des autres ; rares sont ceux surtout qui, accaparés par les nécessités étroites et journalières, fixent encore leurs yeux fatigués sur le flambeau resplendissant de l'art. Joseph Grafé était de ceux-là ! C'était un homme affable et bon, d'une modestie incomparable ; les artistes trouvaient en lui un protecteur fidèle et un ami dévoué !

Il apportait à la cause de l'Art wallon, qu'il aimait ferveusement, le concours enthousiaste de son érudition savante et de son éloquence passionnée et partout où pouvait s'exercer son action, il intervenait en sa faveur.

N'avait-il pas en octobre dernier, par exemple, inscrit au programme de la séance liminaire de l'Extension Universitaire de Namur une conférence de Richard Dupierreux sur le Paysage et les Paysagistes de chez Nous !

Et le Comité Namurois des Amis de l'Art Wallon se rappellera-t-il sans en éprouver une douloureuse émotion la dernière séance qu'il tint ? Dans cette réunion, il rendit hommage à

M. le député Joseph Grafé qui avait bien voulu poser à Monsieur le Ministre deux questions au sujet du château de Lavaux Ste-Anne et de l'Église de Frizet, et dont l'énergique intervention avait hâté le classement du second de ces édifices par la Commission royale des monuments et des sites.

Celui que le grand Janson nomma une fois « le vieux lutteur » devait mourir, comme il vécut, en pleine action.

Ses funérailles furent simples et

grandes ; sa mort fut un deuil pour chacun.

Ainsi qu'il l'avait demandé, on le coucha pour le grand repos dans la terre d'un petit village de Wallonie. Auprès du cimetière où il dort se croisent des collines dont il aimait suivre la pente sinueuse dans la lumière ; non loin de lui passent les flots de la Meuse adorée.

Que la terre de chez nous soit douce à ce bon fils qui l'aima tant !

FR. B.

INFORMATIONS

Le compte-rendu de l'inauguration de la plaque commémorative de Roger de le Pasture à Bruxelles, paraîtra dans le prochain numéro. L'article, mis en pages, nous a été retourné trop tard par le dernier de nos amis qui devait le relire.

COOPÉRATION. — Le Bureau permanent de la Société rappelle à tous les Membres que le Comité général attend d'eux autre chose qu'une contribution financière.

Ils peuvent nous aider : 1° en recrutant à l'Association de nouveaux membres, ce dont certains s'acquittent avec un dévouement très fructueux ; 2° en veillant à la constitution définitive d'une groupe local et en s'associant à ses travaux ; 3° en usant de leur influence auprès des Autorités, pour obtenir à la Société la souscription des Communes wallonnes ; 4° en examinant la possibilité

d'organiser en leur ville, soit sous le patronage des *Amis de l'Art wallon*, soit avec le concours d'une société locale, les conférences de l'Association ; 5° enfin, en nous signalant succinctement et avec précision, pour notre *Bulletin*, tous les faits intéressants notre domaine.

Notre Association ne rendra vraiment les services qu'elle est appelée à rendre que si elle constitue un organisme vivant, objet constant de la sympathie attentive de chacun de ses membres.

AVIS IMPORTANT. — Nous prions instamment les *Amis de l'Art wallon* et en général les lecteurs de la Revue de tenir note que toutes les communications relatives à la Société doivent être adressées directement à son Président, M. JULES DESTREE, à Marcinelle (Charleroi).

Nous prions les Membres de la Société de bien vouloir réserver bon accueil aux cartes-quittances pour 1914, qui vont leur parvenir. Au cas où ils devraient s'absenter les jours prochains, qu'ils veuillent bien donner des ordres à leur domicile, pour nous éviter les frais supplémentaires du réenvoi et des écritures inutiles.



En l'honneur de Roger de le Pasture



La Société des *Amis de l'Art wallon* avait convié ses membres, le dimanche 30 novembre 1913, à inaugurer la plaque commémorative de l'atelier de Roger de le Pasture qui venait d'être placée sur la maison formant le coin des rues de l'Empereur et de la Montagne de la Cour, à Bruxelles.

La cérémonie eut lieu dans un des salons de la Société La Grande Harmonie, à 11 heures et demie du matin. Prirent place au bureau : MM. JULES DESTREE, président de la Société les *Amis de l'Art wallon*, POULLET, ministre des Sciences et des Arts, HELLEPUTTE, ministre des Travaux publics, HOUTART, échevin de la ville de Tournay et FIERENS-GEVAERT, secrétaire de la Commission des Musées Royaux. M. MAX, bourgmestre de la ville de Bruxelles, retenu par des devoirs politiques, s'était fait excuser.

M. Jules Destree, en ouvrant la séance, déclare que « si les *Amis de l'Art wallon* ont tenu à donner quelque solennité à l'inauguration d'une simple plaque commémorative, c'est parce que dans leur esprit cet hommage doit être le précurseur d'un monument plus considérable. Roger de le Pasture est l'un des plus admirables artistes du XV^e siècle, et aucun mémorial ne le rappelle aux populations d'aujourd'hui. Il est enterré à Sainte-Gudule et il attend son monument funèbre. Nous voulons pour lui un tombeau digne de son génie. L'assistance distinguée qui a répondu à notre appel a voulu témoigner de sa sympathie pour notre projet et nous l'en remercions.

» Que Roger soit l'un des plus hauts et des plus touchants artistes de tous les temps, c'est ce que vous diront mieux que moi MM. Houtart et Fierens-Gevaert. Cela suffit à justifier notre ferveur et notre admiration.



ROGER DE LE PASTURE
d'après un dessin du *Recueil d'Arras*.

» Mais, peut-être convient-il que j'ajoute pourquoi la Société des *Amis de l'Art wallon* est particulièrement attachée à cette gloire. Roger est de Tournai. Ses œuvres témoignent d'une sensibilité particulière, d'une qualité d'âme différente de celle des maîtres flamands du XV^e siècle. C'est l'un de nos héros. En le célébrant, comme en célébrant d'autres Wallons, nous n'entendons pas entreprendre, comme d'aucuns nous en ont accusé, une sottise campagne de dénigrement de l'école flamande. Il serait fou de vouloir diminuer notre trésor national. Mais il est juste, et à certains points de vue nécessaire, de rappeler que cet éclatant trésor est le produit du labeur des Belges du Sud comme des Belges du Nord, et que les Wallons, comme les Flamands, furent une race illustre dans le domaine esthétique. Une histoire de l'art vient de paraître dans une édition qui lui assure une diffusion mondiale, elle a pour titre : *Flandre*. Elle consacre ainsi une déplorable erreur de vocabulaire ; au sens ancien, la qualification « flamand » s'applique aux gens et aux œuvres des provinces aujourd'hui belges, qu'elles soient du Nord ou du Sud ; au sens actuel, elle exclut les Wallons qui se trouvent ainsi spoliés de

leurs gloires passées. Cette confusion est contraire à la vérité et à l'histoire ; elle aboutit à des injustices dans l'appréciation des maîtres wallons d'autrefois et d'aujourd'hui ; elle est fâcheuse enfin, car les possibilités artistiques wallonnes peuvent s'en trouver déprimées et arrêtées dans leur essor.

» Faire mieux connaître nos artistes d'hier, donner confiance à ceux d'aujourd'hui, telles sont les raisons d'être de notre activité. Les *Amis de l'Art wallon* ne cherchent rien de plus et il est vraiment assez puéril de leur supposer, pour excuser le refus de les seconder, des intentions subversives. »

Discours de M. le baron Maurice Houtart

Echevin de la Ville de Tournai.

Puisque l'on célèbre Roger de le Pasture, il convient que les Tournaisiens soient là !

Jadis, lorsque la ville de Tournai avait besoin d'argent, Van der Weyden — chez nous on continuait de l'appeler de le Pasture — apportait à sa ville natale le produit de son travail. Aujourd'hui, par un juste retour, Tournai vient déposer le tribut de ses hommages sur le coin de terre bruxelloise qui porta l'atelier du grand peintre.

Si d'ailleurs des délégués de Bruxelles et de Tournai se rencontrent à cette occasion, ce n'est pas pour se disputer le héros de la fête, mais pour se le partager équitablement.

Que, dans le rayonnement de la Renaissance flamande, dont Bruxelles fut l'un des centres, sa palette se soit enrichie, je ne songe pas à le contester. Mais Tournai revendique l'honneur de l'avoir donné à Bruxelles : donné à l'âge de trente et quelques ans, c'est à dire homme fait et artiste formé, pénétré des traditions de l'art qui naquit sous les arceaux romans de notre Cathédrale et se développa durant trois siècles dans nos ateliers. Mieux encore, nous vous l'avons donné avec son âme — car il est de notre race, non seulement natif de Tournai, mais issu de parents et d'aïeux tournaisiens — avec cette âme de croyant et de mystique, d'humain et de sensible à la fois, qui transparaît dans toute son œuvre ; qui fit *Marie* plus femme, plus tendre, plus douloureuse aussi, et donna à *Madeleine* plus de larmes et des larmes plus vraies qu'on n'avait fait avant lui...

Par les diverses influences qui traduisent son art, Roger est le plus national de nos grands primitifs. Unissons-nous donc pour honorer sa mémoire, Bruxellois et Tournaisiens, Flamands et Wallons, dans un commun élan de patriotique fierté.

Discours de M. Fierens-Gevaert

Professeur à l'Université de Liège.

En réveillant le doux cortège des émotions juvéniles, quel bruxellois se flatterait d'y noter l'instant d'une première rencontre avec le grand